



Information technique

Résistance aux alcalis des pigments organiques et inorganiques et des films protecteurs renforcés

Résistance aux alcalis des pâtes de pigments organiques et inorganiques

Aujourd'hui, les crépis à base de liants d'hydrate de chaux/de ciment (marchandises en sacs) sont de plus en plus utilisés, à l'intérieur comme à l'extérieur.

De même, depuis un passé récent, les crépis au silicate sont de nouveau de plus en plus employés.

Ces crépis présentent une alcalinité très élevée (valeur pH: 12-14).

Les crépis à base d'hydrate de chaux et/ou de ciment doivent impérativement pouvoir sécher (carbonatation) pendant env. 3 à 5 semaines avant application d'un revêtement. Même après ce délai, suivant la situation et les intempéries, ce type de crépis présente toujours une alcalinité élevée.

L'alcalinité élevée peut détruire en particulier les pigments organiques; toutes les pâtes de pigments ne peuvent donc pas être utilisées de façon inconditionnelle dans tous les crépis ou peintures pour façades.

Voir à ce sujet l'extrait de la fiche technique 26 du BSF/de l'ASEPP sous le point 3.4

Les crépis et les peintures au silicate à utiliser doivent avoir une valeur de luminance supérieure à une valeur comprise entre 40 et 100. Les teintes foncées peuvent sécher en formant des taches en raison du liant au silicate de potassium.

Lorsque des crépis hautement alcalins doivent être appliqués, avant que la valeur pH inférieure à 10 requise ne soit atteinte, il faut appliquer une couche de fond supplémentaire avec Polyton Absperrgrund!

La réparation après coup de peintures à la chaux ou au silicate présente une autre difficulté. En raison du processus de silicification, des teintes légèrement différentes peuvent apparaître, mais ceci doit être considéré comme une conséquence typique du matériau. En cas de réparation après coup, en particulier, les conditions variables d'humidité et de température font qu'il est impossible d'éviter les divergences de teintes et les formations de taches, qui ne peuvent donc pas être considérées comme des défauts techniques.



Résistance aux alcalis des films protecteurs renforcés

De la même manière, les biocides (additifs pour films protecteurs renforcés encapsulés) sont détruits par l'alcalinité élevée des crépis de chaux ou de ciment d'une valeur pH supérieure à 10.

Les biocides – également les biocides encapsulés présents dans les peintures pour façades – sont stables dans une plage de pH comprise entre 3 et 10. Lorsque des peintures pour façades sont appliquées sur des crépis hautement alcalins présentant une valeur pH supérieure à 10, les biocides qu'elles contiennent peuvent être détruits en l'espace de six à douze mois. La croissance des microorganismes n'est alors plus freinée et ils commencent à proliférer.

Texte issu des fiches techniques (produits pour façades Herbol et Sikkens)

Le produit possède un film protecteur renforcé contre la prolifération d'algues et de champignons. L'action de ce film dépend fortement de l'alcalinité du support, de la construction du bâtiment, des conditions climatiques, de la situation géographique, des conditions environnantes, et elle est limitée dans le temps!

Le film peut réduire les risques de prolifération, mais il ne peut pas l'empêcher durablement!

